



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Guyane



42 ANNEES AU SERVICE DE L'ENTREPRISE

Flash Spécial

Mercredi 16 février 2011

COMMUNICATION DU MEDEF NATIONAL
« Le MEDEF NATIONAL condamne toute action illégale et sécessionniste. »



Mouvement
des Entreprises de France
MEDEF

Monsieur Adrien AUBIN
Président
MEDEF Guyane
Résidence Gustave Stanislas
27 A et B rue Maurice Marcheney - BP 820
97338 CAYENNE Cedex

Paris, le 15 février 2011

Monsieur le Président,

L'année 2010 a été marquée pour votre organisation par un climat de tension qui s'est exacerbé ces derniers mois. Pour faire suite à vos courriers et à notre rencontre qui a eu lieu mardi 15 février 2011 au Medef National, je souhaitais vous confirmer les différents points que nous avons évoqués et ceci avec l'espoir que 2011 puisse être une année d'apaisement au sein du Medef Guyane.

Dans la continuité de notre rencontre, je souhaitais vous indiquer le soutien du Medef National au Medef Guyane dans toute politique ayant pour objectif une gestion saine et transparente des mandats et de la structure. Nous sommes particulièrement vigilants à l'image du Medef dans les territoires et condamnons fortement toutes actions qui y porteraient atteinte. Le respect de l'éthique et de la transparence doit permettre aux dirigeants d'entreprise Guyanais de se reconnaître dans le Medef. Nous prendrons acte des décisions de l'Assemblée Générale statutairement et valablement organisée. De plus le Medef National condamne bien évidemment toute action illégale et sécessionniste qui pourrait être pratiquée par des mandataires quels qu'ils soient.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bruno LUCAS
Président de la Commission
Réseau Territorial et Militantisme Patronal

Pour rappel, l'Assemblée générale statutairement et valablement organisée est prévue :
le Jeudi 24 février 2011 à 15h précises
à l'auditorium de l'IGRC Chemin GRANT à Cayenne.